



A.G.A. CPA BOUCHERVILLE 2018

13 JUIN 2018

Complexe aquatique Laurie-Ève Cormier

DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Ouverture de l'assemblée

Début de l'assemblée à 19h05

Mot d'ouverture par la présidente Mme Nathalie Vallières :

Bonsoir et bienvenue à l'assemblée.

Je propose que les personnes non membres ou non-votantes présentes dans la salle puissent assister à l'assemblée et avoir un droit de parole lorsqu'elles le jugeront approprié.

2 observateurs présents

Proposé par Mme Nathalie Vallières

Appuyée par Mme Hélène Beaulieu

Mme Nathalie Vallières demande le vote : pour, contre, abstention

Proposition adoptée : unanimité ou majorité ou proposition rejetée

Lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour

Mme Nathalie Vallières donne la parole à Mme Noémie Beudet qui procède à la lecture de l'avis de convocation ainsi qu'à la lecture de l'ordre du jour.

Proposée par Mme Noémie Beudet

Appuyée par Mme Karine Plouffe

Mme Nathalie Vallières demande le vote : pour, contre, abstention

Proposition adoptée : unanimité ou majorité ou proposition rejetée

Constataion du quorum

C.A. : Nathalie Vallières, Josyane Charpentier, Noémie Beudet, Barbara Mc Grath,
Emmanuelle Laudriault, Diane Décarie, Karine Plouffe

Membres : Sonia Boivin, Pascal-Étienne Patry, Arianne Bouchard Gagnon, Mélanie Labarre, Annie Girard, Anik Rancour, Julie Lescarbeau, Virginie Huard, Hélène Beaulieu, Michel Paré, Richard , Chantal Dubé, Mélanie Boulanger.

Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle était disponible sur le site web du CPAB et il a été envoyé aux membres par courriel.

Demande de modification : Mme Hélène Beaulieu mentionne qu'il n'y a pas assez de détails et Mme Anik Rancour explique le format de la présentation du document n'est pas conforme. Le document sera revu et son approbation est remise à l'an prochain.

Le procès-verbal ayant été remis à l'avance aux membres, le conseil d'administration peut demander l'approbation sans en faire la lecture.

Mme Noémie Beudet propose l'approbation du procès-verbal sans en faire la lecture.

Proposé par Mme Nathalie Vallières

Appuyé par Mme Diane Décarie

Mme Nathalie Vallières demande le vote : pour, contre, abstention

Proposition adoptée : unanimité ou majorité ou proposition rejetée

Dépôt des états financiers

Lecture du rapport financier par Mme Karine Plouffe et Monsieur Daniel Audet CPA auditeur. Le comptable prend la parole pour expliquer en détail le travail qui a été fait.

Les membres n'ont pas à approuver le budget ou les états financiers.

Résumé des explications :

Monsieur Audet nous explique que nous ne respectons pas les critères pour demander un remboursement à 50% de la TPS et TVQ. Les règles gouvernementales ont changé et pour obtenir un remboursement des taxes, nous devons recevoir une subvention de la ville, ce que nous n'avons pas. Monsieur Richard Bonin de la ville, explique que la ville donne les heures de glaces au club et que ce n'est pas une subvention. Monsieur Bonin aimerait que nous ne le mettions pas dans nos états financiers. Monsieur Audet nous explique que nous devrions continuer d'indiquer dans les états financiers les heures de glaces que nous donne la ville pour refléter la réalité de la situation financière du club.

Les travailleurs autonomes reçoivent maintenant un T4A, ce qui n'était pas le cas avant.

Le camp de jour et les locations de costumes sont maintenant gérés comme des divisions.

Les revenus et dépenses sont maintenant plus détaillés.

Il y a eu un très gros travail d'effectuer en collaboration avec Amilia pour permettre de mieux décortiquer les transactions et avoir un meilleur regard sur notre situation financière. Ce qui fait que maintenant nous sommes en mesure d'avoir les chiffres pour chaque groupe (patinage plus, affiliations, patinage Star, etc.).

On nous demande de clarifier les bourses et s'assurer que le tableau des bourses soit sur le site web du club. Les critères seront sur le site web avant les compétitions d'été. Mme Emmanuelle Landriault a répondu à plusieurs questions sur l'attribution des bourses. Pour les bourses de la saison, nous avons pris les critères de la saison dernière.

On a une question a été posée sur le montant d'argent maximum que le club devrait posséder dans son compte bancaire. Le comptable a répondu qu'il n'y a pas de critères établis concernant le montant dans le compte bancaire d'un OSBL.

Les membres aimeraient savoir ce que le club compte faire pour baisser le compte. Une première action qui est renouvelée cette année est d'offrir l'affiliation au club à 1\$ à nouveau cette année.

Présentation des différents rapports

Les rapports ont été approuvés par une résolution du conseil d'administration. Les membres n'ont pas à approuver les rapports des administrateurs. Cependant s'il y a des questions les membres du CA vont y répondre.

Chaque membre du CA présent lors de la rencontre a déposé son rapport à tour de rôle et ont demandé les membres dans l'assistance avaient des questions.

Une question a été posée concernant les nouveaux tests que les entraîneurs font passer pour les tests de niveau star 1 à 5. Les membres voulaient connaître le taux de réussites et Mme Emmanuelle Landriault a répondu que c'était 100%

Monsieur Dominic Rondeau était absent lors de la rencontre. Il va être le représentant des entraîneurs pour la saison 2018-2019.

Nomination du vérificateur par le trésorier ou le président d'assemblée

Mme Karine Plouffe propose monsieur Daniel Audet à titre de vérificateur externe pour la prochaine saison.

Proposé par Mme Karine Plouffe
Appuyé par Mme Hélène Beaulieu

Mme Nathalie Vallières demande le vote : pour, contre, abstention
Proposition adoptée : unanimité ou majorité ou proposition rejetée

Élection des administrateurs

Nomination du président des élections par le président d'assemblée

Mme Nathalie Vallières se propose comme présidente d'élections.

Proposé par Mme Josyane Charpentier

Appuyés par Mme Noémie Beaudet

Mme Nathalie Vallières demande le vote : pour, contre, abstention

Proposition adoptée : unanimité ou majorité ou proposition rejetée

Présentation des postes ouverts par la présidente d'élections ainsi que leur durée :

Vice -présidence

Secrétariat

Développent des jeunes patineurs

Directeur (trice) des compétitions

Directeur (trice) des événements spéciaux.

Mme Nathalie Vallières demande aux membres du conseil d'administration dont le poste est en élection de bien vouloir quitter la table.

Il n'y a pas eu d'élection, car une seule candidature a été reçue par poste ouvert à l'élection.

Présentation des candidatures reçues pour chacun des postes ouverts et confirmation de chacun des candidats de leur intérêt à occuper un poste au sein du conseil d'administration.

Vice -Présidence : Monsieur Pascal-Étienne Patry a confirmé son désir à occuper le poste.

Directeur des compétitions : Monsieur Michel Paré a confirmé son désir à occuper le poste.

Directrice des événements spéciaux : Madame Chantal Dubé a confirmé son désir à occuper le poste.

Madame Nathalie Vallières félicite les nouveaux membres du conseil d'administration et profite de l'occasion pour remercier les membres qui quittent pour leur implication au sein du club.

Affaires nouvelles

Présentation des dates des compétitions à venir :

- Championnats d'été à Pierrefonds du 9 au 12 août 2018
- Championnats section A à Hull du 9 au 11 nov. 2018
- Championnats section B à Sherbrooke du 31 janv au 3 février 2019
- Championnats régionaux de patinage synchronisé à Sherbrooke du 1 au 3 février 2019
- Jeux du Québec à Québec du 1^{er} au 4 mars 2019
- Défi de Patinage Canada à Edmonton du 28 nov. au 2 décembre 2018
- Internationaux Canada au Centre Bell à Laval du 25 au 28 octobre 2018

Réception des commentaires et des suggestions des membres du club :

On nous demande pourquoi il n'y a pas de rapport de la SEGB. Il n'y a pas eu de rencontres dans les derniers mois et aucun rapport n'a été remis.

Concernant la location de costume, comment le conseil d'administration va-t-il choisir la personne qui s'occupera de la gestion de la location de costume ? La personne devra être disponible à temps plein et ne pourra pas être un membre du conseil d'administration.

Levée de l'assemblée

Mme Nathalie Vallières remercie les gens présents de la part du conseil d'administration.

Proposition de la levée de l'assemblée à 18h42

Proposé par Mme Nathalie Vallières

Appuyés par M. Pascal-Étienne Patry

Mme Nathalie Vallières demande le vote : pour, contre, abstention

Proposition adoptée : unanimité ou majorité ou proposition rejetée

Noémie Beaudet
Secrétaire

Nathalie Vallières
Présidente